N° 80 – DECEMBRE 2012

La feuille de houx

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

SOMMAIRE

- Pour Noël, des enveloppes et des petits sets de table en vente en mairie .... p. 2
- La voirie p. 3
- Actualités nombreuses à l'école .... p. 4
- Travaux des abords de l'école.... p. 6
- A ne pas oublier.... p. 5 et 6
- L'agenda ..... p. 8

Le mot du maire

Déjà la fin de l'année ! Une année bien remplie puisqu'elle a été celle du lancement de notre nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) et de notre 1er contrat triennal de voirie. 2013 sera celle des réalisations. Sans oublier le quotidien de l'entretien, des moments de rencontre entre Saintaldais, des petites avancées au jour le jour qui, mises bout à bout, font la vie et l'évolution de la commune. De nombreux chantiers importants nous attendent comme la réfection générale et progressive de la voirie, la sécurité incendie, la maîtrise des eaux pluviales. Les facteurs d'optimisme sont nombreux. S'ils ne viennent pas de notre marge de manœuvre financière, ils tiennent dans l'évolution de notre population. Toujours croissante et constituée majoritairement de jeunes couples qui apportent leur dynamisme et leurs promesses d'avenir, à commencer par leurs enfants qui assurent la pérennité de notre école. Sainte-Aulde change, tout en conservant son identité rurale et son bien vivre. Continuons ainsi tous ensemble longtemps.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Gérard Geist

SAINTE-AULDE

QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Lors de sa séance du 17 septembre 2012, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- donner un avis favorable avec remarques, sur le plan territorial d'Ile-de-France pour le climat et l'énergie ;
- donner un avis favorable avec remarques, sur le projet de schéma éolien pour la région Ile-de-France ;
- donner un avis favorable avec remarques, pour la réalisation de 11 éoliennes sur le canton de Charly-sur-Marne ;
- donner un avis favorable avec remarques, sur le projet de protection de l'atmosphère régional ;
- se prononcer sur la prolongation d'exploitation des carrières sur le territoire de Luzancy ;
- de verser une subvention de 150 € à l'APEM de Bézu-le-Guéry en remerciements de ses prestations musicales à Sainte-Aulde ;
- engager le chantier de sécurisation du carrefour de l'école ;
- procéder au paiement ou à la demande de paiement de frais de scolarité pour des élèves.

et, avec deux abstentions :

- ne pas servir de plat de substitution aux enfants ne mangeant pas de porc à la cantine.

Lors de sa séance du 26 octobre 2012, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- verser 414,76 € d'indemnité annuelle au Trésorier Payeur ;
- prendre en charge les interventions musicales données par l'école de musique intercommunale à l'école des Noisetiers, pour un montant de 752,50 € (35 h.) ;
- renouveler sa convention avec CORELEX (médecine du travail des employés communaux) sur la base de 102 € de vacation horaire ;
- renouveler sa convention avec le Centre de gestion (assurance du personnel communal) pour une durée de 4 ans ;
- délibérer contre la prolongation de l'exploitation des carrières sur le site de Luzancy ;
- poursuivre son opposition au paiement des frais de scolarité réclamés par la commune de Chamigny (ex RPI) ;
- projeter l'aménagement de ralentisseurs de vitesse dans le hameau de Chamoust.

Lors de sa séance du 12 novembre 2012, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'en-gager le marché avec l'entreprise BBTP pour la sécurisation des abords de l'école pour un montant de 71 406,58 €. TTC.

Mairie
10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication : Gérard GEIST
Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie
Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h – 17 h.

Permanence du maire
Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire
Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.

Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.

DES ENVELOPPES FAITES « MAISON » AUX COULEURS DE SAINTE-AULDE

5 créations pour faire connaître Sainte-Aulde à vos amis.

Elles représentent la Marne, l'église au printemps et en hiver, le lavoir du Moncel et la vallée de la Marne.
Prix de vente : 0,50 € pièce et 2 € les 5.
Disponibles en mairie.

et 7 petits sets de table (format A4)

Prix de vente : 1 € pièce et 6 € les 7.
Disponibles en mairie.

Sans oublier les cartes postales, le marque-page, et les jeux de cartes.

VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Fabrication d'une dalle béton dans la buvette pour loger une chambre froide.

Nettoyage de toutes les boîtes aux lettres

Création d'un mur de soutènement face à la mairie.

Réparation du banc de la mairie en assise ciment.

Élagage des hautes futaies grâce à une tronçonneuse télescopique (714,99 €).

Rustines de fraisa et de goudron aux endroits les plus urgents : 32 tonnes 2 298 €.

NOUVEL ÉCLAIRAGE DE NOËL

La commune compte 9 suspensions électriques faites « maison »

Les plus anciens s'en souviennent. Durant des années, ce furent les guirlandes d'ampoules colorées qui flottaient sur les rues de Sainte-Aulde. Coûteuses et peu jolies, elles ont été remplacées par un beau sapin de Noël devant la mairie et de plus petits dans chaque hameau. Un peu maigre ! Comment concilier économie d'énergie et économie tout court ? Grâce au bénévolat du cantonnier Grégory AUTOMME, les 9 suspensions communales ont été réparées et ont repris du service pour un coût très réduit (777,40 € TTC).

Civisme et vigilance

Chaque semaine, les cantonniers ramassent quantité de détritus jetés sur les bas-côtés des voiries communales. Mais aussi des sacs de déchets ménagers dont les propriétaires, Saintaldais ou pas, ont décidé de se débarrasser en se disant certainement : « Oh, ils le ramasseront bien ! ». La réparation de ces actes d'incivisme prend beaucoup de temps aux agents techniques. Respectons leur travail !

Pour les fêtes de fin d'année, **prévenons les cambriolages éventuels.** Veillons au grain, chez nous et pour nos voisins, afin d'alerter la Gendarmerie (tél. : 17) dès que vous constatez une situation ou un comportement suspects.

ACTUALITÉ DE L'ÉCOLE

Dans le clocher

BOUCHE BÉE DEVANT LA CLOCHE

A l'occasion des dernières journées du patrimoine, les classes élémentaires de l'école des Noisetiers ont suivi une visite guidée de l'église par le maire. Découverte de l'architecture, de l'utilité des vitraux, mais aussi de la légende de Sainte-Aulde et de saint Sébastien. Le « clou » a été la visite du clocher où les enfants découvrirent la vieille cloche remplacée en 1885 et son énorme heurtoir qu'un carillon exceptionnel fit retentir pour leur plus grand bonheur.

NETTOYONS LA COMMUNE

Cet apprentissage civique a été mené par l'équipe enseignante de l'école des Noisetiers le 28 septembre 2012, accompagnée de quelques parents. Armés de gants, de pinces et d'autres outils du parfait nettoyeur, les élèves de l'école ont arpenté les bords de Marne et d'autres chemins où sont jetés des déchets par des personnes moins civiques que nos petits Saintaldais !

ANIMATION MUSICALE

Comme chaque année, dans le cadre de l'animation musicale annuelle que mène l'école des Noisetiers en coopération avec l'école intercommunale de musique, un concert a été donné le 9 octobre dernier dans l'église pour les 3 classes. Tambourin, piano électrique, chants et belles histoires en musique. Silence, admiration et plaisir des enfants.

LE GOÛT (LE BON !) S'INVITE À L'ÉCOLE

L'habitude du goût est en train de se prendre à l'école. Après le succès remporté par cette opération menée par l'équipe enseignante de l'école des Noisetiers l'année dernière autour du lait, deux séances ont été organisées en octobre dernier autour du… chocolat. Stéphane ZILLIOX, traiteur à Nanteuil-sur-Marne, est venu animer bénévolement ces deux séances pour le plus grand bonheur des enfants et des… élus venus leur prêter main forte (pour les dégustations !).

PATRIMOINE
UNE CONFÉRENCE ET UNE EXPOSITION PASSIONNANTES.

Lors des journées du patrimoine, Olivier ESCUDER, Saintaldais et chargé de mission au muséum d'histoire naturelle de Paris, a proposé bénévolement **une conférence** sur la flore saintaldaise. Avec un rare talent pédagogique et un sens de la vulgarisation bien nécessaire pour bon nombre des 35 personnes venues l'écouter, chacun a découvert les secrets (mais pas les lieux !) d'espèces végétales communes ou plus rares que l'on peut trouver sur le territoire communal.

L'exposition réunissait pour la première fois tous les habits sacerdotaux conservés en mairie, mais aussi, les cadastres, relevés topographiques et de remembrement au cours des âges (du 17ème siècle à nos jours). Près d'une centaine de personnes a ainsi, soit renoué avec des souvenirs, soit menée une enquête sur son quartier ou sa maison dans le passé.

LISTES ÉLECTORALES
PENSER À S'INSCRIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Comme chaque année, il faut penser à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre pour voter en 2013. Cela bien sûr pour les nouveaux habitants ou pour les oublieux ! Pour les autres, c'est déjà fait !

S'adresser en mairie jusqu'au 31 décembre 2012 à 12 h.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LA COMMUNE
DISPONIBLES EN MAIRIE ET BIENTÔT SUR LE SITE INTERNET

Le guide pratique de la commune où vous trouverez tous les renseignements de base (urbanisme, nuisances sonores, autorisation de brûlage, aides sociales, agenda des fêtes, etc.) est disponible en mairie et sur le site internet de la commune : **www.sainte-aulde.fr**

TÉLÉSURVEILLANCE
N'HÉSITEZ PAS À PROFITER DE CE SERVICE D'URGENCE

En septembre dernier, à Sainte-Aulde, une personne a pu sauver sa vie grâce à son boitier de télésurveillance qu'elle portait sur elle, tandis qu'un infarctus la surprenait en pleine nuit.

Que l'on soit âgé, à mobilité réduite, angoissé, en difficulté temporaire, penser à adhérer à ce service tout simple : un boitier autour du cou ou dans la poche, un bouton à actionner et aussitôt les personnes que vous avez choisies seront alertées.

LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DU PAYS FERTOIS
DES CHIFFRES INSTRUCTIFS

La commune de Sainte-Aulde et la communauté de communes font partie d'un syndicat qui regroupe de très nombreuses communes de Seine-et-Marne, le SMERSEM. Ce dernier vient d'adresser un rapport complet sur les équipements, les forces et les faiblesses de nos réseaux (*consultable en mairie)*. Dans les grandes lignes, le Pays fertois comptait en 2010, 217 kms de réseaux basse tension et 230 de moyenne tension pour 12 763 abonnés au total. 57 % est en souterrain et 43 % en aérien (dont Sainte-Aulde !). La valeur brute des équipements est de 22 194 000 €. En 2010, 2 347 usagers ont subi des coupures d'électricité de plus de 3h (contre 1 290 en 2009) en basse tension et 523 (contre 98 en 2009) en haute tension. L'abaissement de puissance électrique pour impayé des factures a augmenté de 92 % entre 2009 et 2012 (121 foyers). Enfin, la consommation générale d'électricité a augmenté de 15, 89 % entre 2007 et 2010 (particuliers, PME et industriels).

PATRIMOINE
NOUVELLE TRANCHE DE PROTECTION DES VITRAUX

Toujours grâce aux dons effectués par les Saintaldais à la Fondation du patrimoine pour la réfection de notre église, la protection des deux derniers vitraux restaurés, a pu être effectuée. C'est l'entreprise COLLARD de Courboin dans l'Aisne qui a réalisé les protections en polycarbonate incolore de 8 mm d'épaisseur épousant la forme des baies.
Coût total : 1 502,25 € TTC.

Avant le 31 décembre, pensons aux dons qui permettent une déduction d'impôts de 66 %. Renseignements et formulaires en mairie.

HALLOWEEN
À NOUVEAU CETTE ANNÉE

Les enfants et leurs parents ont renoué avec la tradition en sollicitant des bonbons auprès des habitants la veille d'Halloween. Les maquillages étaient au rendez-vous, en toute simplicité et bonne humeur.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 17 janvier au 16 février 2013, se déroulera le nouveau recensement des habitants de Sainte-Aulde. Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, vous remettra des questionnaires à compléter. Merci par avance de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver, sachant que cette enquête est essentielle et **obligatoire.**
Vos réponses resteront confidentielles et protégées par la loi.

RECENSEMENT DES JEUNES

Tout garçon ou fille de nationalité française DOIT se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Il ou elle accomplira ensuite une journée « défense et citoyenneté » obligatoire.
Renseignements en mairie.

CARREFOUR DE L'ÉCOLE : début des travaux en décembre

Le conseil municipal a décidé dans sa séance du 17 septembre dernier, d'engager les travaux en lançant les marchés d'appels d'offres. Le calendrier réglementaire est lourd et complexe. Les appels d'offre aux entreprises ont été engagés aussitôt et les travaux commenceront à la mi-décembre pour s'achever en janvier. Tout sera fait pour nuire le moins possible à la circulation automobile. Coût : 71 406 € TTC.

La réfection de la rue de Chamoust devra attendre l'année prochaine, en fonction de l'aide du Conseil général.

Le plan de l'aménagement prévu est consultable en mairie.

PLU : ça continue !

L'étape de réflexion et d'étude sur les choix d'évolution de la commune est toujours en cours. C'est le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Ensuite viendra celle du zonage des parcelles et de l'enquête publique. La Feuille de chou vous en informera naturellement.

Les documents consultables en mairie sont donc pour l'instant d'ordre général.

à savoir

LE CENTRE HOSPITALIER DE COULOMMIERS COMMUNIQUE :

L'HÔPITAL DE JOUR PASSE DE 10 À 16 PLACES

Dirigée par le docteur GATFOSSE, l'unité du service médecine (3 praticiens) agrandit ses locaux et accroît son personnel soignant. Un meilleur accueil d'un plus grand nombre de patients dans les domaines suivants :
- onco-hématologie ;
- traitement des maladies inflammatoires chroniques (rhumatismes, scléroses en plaque, etc.) ;
- bilans de santé associant plusieurs spécialistes de différents secteurs.

L'IRM EN PLEINE ACTION

Depuis l'été 2011, l'IRM de Coulommiers a fourni 2 700 actes, dirigé par le docteur FESNEAU, entouré de 5 radiologues et de 15 manipulateurs. Toutes les pathologies sont prises en charge pour les adultes et les enfants.
Délais de rendez-vous : 8 jours en consultation externe au 01 64 65 37 72.

UN NOUVEAU LABORATOIRE DE PRÉLÈVEMENTS À COULOMMIERS

Depuis juin dernier, une antenne du laboratoire Abel Leblanc existe à Coulommiers dirigée par le docteur Mustapha TAÏLEB. Situé en centre ville, le laboratoire assure les prélèvements de 7h30 à 12h (tél. : 01 64 65 72 20) et ~~un~~e présence médicale est assurée du lundi au vendredi de 15h à 18h. par les biologistes du centre hospitalier.

Le carnet de Sainte

Naissances

Raphaël ROBERT est né le 2 octobre 2012

Camille SOBRIE est née le 14 octobre 2012

Zoé MORONI est née le 26 octobre 2012

Lorenzo CALAÇA est né le 10 novembre 2012

Kévin GERARD-CLOSIER est né le 11 novembre 2012

Mariages

Jennifer CHARLEUF et Olivier TEIXEIRA DA SILVA se sont mariés le 22 septembre 2012.

Cidalia DOS SANTOS et Tony JANEZ se sont mariés le 17 novembre 2012.

Les rendez-vous à venir

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 décembre à 20 h.

Rappel : les conseils municipaux sont ouverts au public. De même, les documents administratifs sont disponibles à la consultation aux heures d'ouverture de la mairie.

PETITE FOLIE

Mardi 18 décembre à 12 h.

Repas organisé par les Amis de Sainte-Aulde. Tarifs : 15 € par personne.
Réservations au 01 60 23 67 82.

NOEL DES ENFANTS

Lundi 17 décembre à 14 h.

Spectacle de magie par l'illusionniste Sébastien CHAUFFERT.
(Salle polyvalente)

Vendredi 21 décembre à 14 h.

Remise des cadeaux de Noël par le Père Noël en personne aux enfants de l'école.

Goûter et petit marché de Noël. *(A l'école).*

NOEL DES ANCIENS

Vendredi 21 décembre à 16 h.

Remise des colis de Noël autour d'une collation.
(Salle polyvalente).

VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 12 janvier à 17 h.

Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux habitants.

SORTIE « AGE TENDRE »

Samedi 19 janvier

Concert au palais des congrès. Inscriptions : 01 60 23 66 16.

ATTENTION !

FERMETURE DE LA MAIRIE DU 24 AU 31 DÉCEMBRE 2012

Pour les inscriptions sur les listes électorales,
merci de téléphoner au 06 88 91 76 37
pour un rendez-vous qui sera organisé en mairie jusqu'au 31 décembre à 12 h.